



PROTOCOLE DE REPRISE DES COMPETITIONS REGIONALES

SAISON 2022/2023

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



Introduction

Le présent protocole a été construit dans le but d'adapter les modalités d'organisation des entraînements/matches au contexte de la pandémie du Covid-19 en s'appuyant sur plusieurs principes fondamentaux, dans le respect des dispositions légales et recommandations gouvernementales en la matière.

Il s'applique aux compétitions suivantes :

- Championnats régionaux

Respect des gestes barrières

L'application des gestes barrières, constituant la mesure la plus efficace pour lutter contre la propagation du virus, **doit être respectée en tout lieu et à tout moment.**

Saisine de la commission d'organisation et forfaits

Le report ne peut être envisagé qu'à la stricte condition que :

- Au moins 50 % de l'effectif ayant disputé la rencontre précédente est positif sur 7 jours glissants (il faut entendre par « effectif » l'ensemble des joueurs/joueuses inscrits sur la FMI)

Dans cette hypothèse, le club doit impérativement :

- Alerter, **au minimum deux jours calendaires avant la rencontre**, la Ligue par courriel aux adresses : competition@normandie.fff.fr / juridique@normandie.fff.fr
- Fournir l'attestation d'isolement individuelle du/de la licencié(e)
- Transmettre tests PCR positifs des licencié(es)

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider du report, ou non, du ou des matches de l'équipe concernée.

Pour les coupes nationales et régionales, compte tenu du calendrier, aucun report de rencontre ne sera admis. Si la rencontre ne peut se jouer du fait de l'isolement de certains joueurs ou de l'équipe, le club est retiré de la compétition, sans application du forfait.